

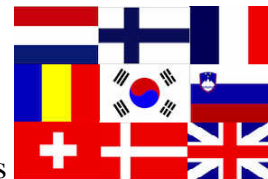
Guide d'accompagnement à la VAE pour des publics migrants



initié par



dans 8 pays



avec 10 partenaires



Erasmus Multilateral Projects
agreement nr. 2011-3902/001-001

"AllinHE" – Access to Lifelong Learning in Higher Education
Project nr. 517978-LLP-1-2011-1-NL-ERASMUS-ESIN



, partenaire français &



la cité des métiers
un lieu **universcience**

pour l'expérimentation

Sommaire

1. Contexte : un projet européen - Allinhe

1.1 Un projet Erasmus-2011 à 2014- programme Former et Eduquer tout au long de la vie

1.2 Objet du projet Enseignement supérieur pour tous (All in Higher Education) - favoriser l'accès à la VAE

2. Objet & objectifs du projet Allinhe

3. Le dispositif de VAE

3.1 en France la loi 2002

3.2 en Europe – le précédent projet VPL2

4. Expérimentation en France du projet Allinhe

4.1 Club proposé à la Cité des Métiers (chaque 3^{ème} mercredi du mois)

4.2 Un outil et une méthode - portfolio Migrapass et stratégie AllinHE pour publics migrants

4.3 Accès à la VAE pour les publics migrants : difficultés & atouts

5. Une formation pour les conseillers VAE

5.1 Objectifs & modules

5.2 Compétences requises & rôles à jouer

6. organisations ayant participé au projet Allinhe en France

7. Bibliographie et contacts

1. Contexte du projet Allinhe

Erasmus Le programme Erasmus contribue à la réalisation d'un espace européen de **l'enseignement supérieur** en poursuivant plusieurs objectifs opérationnels dont : l'amélioration de la qualité et le renforcement de la dimension européenne de l'enseignement supérieur ; l'accroissement de la mobilité des étudiants, des enseignants et du personnel universitaire ; le renforcement de la coopération multilatérale entre établissements d'enseignement supérieur et entre établissements d'enseignement supérieur et entreprises ; la transparence et la reconnaissance des qualifications acquises dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle supérieure en Europe.

Former et Eduquer tout au long de la vie Le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie de la Commission européenne permet aux personnes, à tous les stades de leur vie, de participer à des expériences d'apprentissage stimulantes et contribue à développer le secteur de l'éducation et de la formation en Europe. Il comprend quatre sous-programmes: **Comenius** doit faire participer au moins trois millions d'élèves à des activités éducatives conjointes pendant la durée du programme; **Erasmus** doit atteindre le chiffre de trois millions de participants aux actions de mobilité des étudiants depuis le début du programme; **Leonardo da Vinci** doit faire passer les stages en entreprise à 80 000 par an d'ici la fin du programme; **Grundtvig** doit soutenir la mobilité des 7 000 individus impliqués chaque année dans l'éducation des adultes d'ici 2013.

Les partenaires européens du projet

Inholland (Pays-Bas) - Université de Sciences appliquées, leader - <http://www.inholland.nl>

iriv conseil (France)- <http://www.iriv.net>

JAMK University of Applied Sciences (Finlande)- <http://www.jamk.fi>

National Knowledge Centre for Validation of Prior Learning (Danemark)- <http://www.nvr.edu>

Université de Northampton- (Royaume-Uni) - <http://www.northampton.ac.uk>

CPZ International (Slovénie)- <http://www.cpz-int.si>

Université de Timisoara (Roumanie)- <http://www.uvt.ro.en>

ECAP Schweiz (Suisse) - <http://www.ecap.ch>

Institut national pour l'Education et la formation tout au long de la vie-NILE (Corée du Sud) - <http://www.eng.nile.or.kr>

Université nationale de Séoul (Corée du Sud)- <http://www.snu.kr>

Source : http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc78_fr.htm & <http://www.europe-education-formation.fr/>

2. Objet et objectifs du projet Allinhe

Objet	L'objectif du projet est de proposer une nouvelle méthode de VAE qui inclut tous les étudiants, quelle que soit leur origine sociale ou ethnique dans l'enseignement supérieur
Public	en particulier trois publics encore sous-représentés : les 50+, les personnes handicapées et les migrants.
Résultats attendus	<p>un modèle VAE multi-cibles : adapter les modèles VAE nationaux aux publics concernés avec une approche personnalisée, formatrice ou diplômante</p> <p>une analyse comparative des méthodes et des approches de VAE pour les groupes cibles au sein de l'Enseignement supérieur dans les différents pays partenaires</p> <p>une formation pour les professionnels de l'Enseignement supérieur pour les aider à travailler dans les modèles VAE</p> <p>une expérimentation du modèle VAE multi-cibles auprès de groupes pilotes (groupes cibles du projet) avec une synthèse des résultats en insistant sur la diversité des approches VAE en Europe</p> <p>une analyse transversale des nouvelles méthodes et stratégies avec un guide présentant des exemples de bonnes pratiques de la VAE pour les professionnels de l'Enseignement supérieur</p>

Une inspiration européenne : le projet VPL2

Projet européen initié par la Han Université (Pays-Bas), soutenu par la Commission européenne dans le cadre d'un projet pilote Leonardo da Vinci.

Dix pays concernés: les Pays-Bas (leader), l'Allemagne, Chypre, la France, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, la Norvège, la République Tchèque et le Royaume-Uni.

Ses conclusions ont été les suivantes ;

- une recommandation pour un cadre européen
- un panorama des bonnes pratiques en Europe
- un manuel de référence pour les décideurs
- des rapports d'étude nationaux avec des exemples et de bonnes pratiques et leur analyse
- des rapports présentant les instruments et les méthodes
- un modèle de calcul de la valeur du système proposé par le projet VPL
- une compilation de stratégies pour un développement d'habilitation individuel et organisationnel
- la publication d'articles & une lettre électronique
- un site web avec un espace ouvert au public
- un comité de pilotage pour les partenaires & comptes rendus
- un groupe de soutien constitué d'experts issus d'organisations nationales et européennes

Source : www.allinhe.eu & www.vpl4.eu

3. Le dispositif de VAE

En France La validation des acquis de l'expérience est une procédure qui permet à toute personne, quel que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Trois ans d'expérience en rapport avec le contenu de la certification visée sont nécessaires. Le texte de référence de la démarche VAE est la Loi de modernisation sociale, Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002

Procédure L'engagement dans une VAE permet de:

- Faire reconnaître ses compétences professionnelles
- Valider l'expérience acquise dans le cadre d'une expérience salariée, non salariée ou bénévole
- Obtenir une certification reconnue par l'Etat ou par une branche professionnelle inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles

Conditions requises: au moins 3 ans d'activité en rapport direct avec la certification visée, que ce soit lors d'activités professionnelles ou associatives. Les certifications susceptibles d'être reconnues par la VAE sont celles figurant dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP): diplômes, titres, certificats de qualification professionnelle.

En Europe : VPL – Valuing Prior Learning

Le cadre européen des certifications (CEC) a permis des avantages considérables pour les citoyens et les employeurs dans toute l'Europe.

Le Commissaire européen chargé de l'éducation, de la formation, de la culture et de la jeunesse a donné en 2007 le coup d'envoi du cadre européen des certifications (CEC) pour l'apprentissage tout au long de la vie, lors d'une vaste conférence sur l'enseignement organisée à Lisbonne.

Le CEC est un instrument de mise en correspondance des systèmes de certification des États membres qui aidera les employeurs et les établissements d'enseignement de toute l'Europe à comparer et mieux comprendre les qualifications de chacun.

Le CEC repose sur huit niveaux de référence allant d'un niveau de qualification élémentaire au niveau le plus élevé. La recommandation adoptée à ce sujet demande aux États membres d'établir des correspondances entre leurs systèmes nationaux de certification et le CEC d'ici 2010.

En 2012, toute nouvelle certification délivrée dans l'UE doit comporter une référence au niveau correspondant du CEC ; tous les citoyens de l'UE pourront donc se rendre compte et profiter des avantages du CEC en matière de mobilité et d'apprentissage tout au long de la vie.

Sources : Commission européenne, IP/07/1760, Bruxelles 26/11/2007 et //www.legifrance.gouv.fr/

4. Expérimentation en France du projet Allinhe

L'expérimentation en France s'adresse aux publics migrants qui sont sous-représentés parmi les candidats à la VAE en raison des difficultés rencontrées dans la démarche.

L'expérimentation du projet Allinhe a eu lieu à la Cité des métiers (Paris) de novembre 2012 à décembre 2013 (novembre-décembre 2012, mars-avril 2013, mai-juin 2013, septembre-octobre 2013 et novembre-décembre 2013)

L'iriv a proposé des ateliers « Valoriser son parcours migratoire pour accéder à un emploi et/ou une VAE » devenus Club « Identifier une expérience migratoire pour accéder au marché du travail et/ou à la VAE »

Les ateliers proposent:

1. La valorisation de son expérience migratoire, en utilisant le portfolio Migrapass qui permet d'identifier et d'exprimer les expériences acquises en termes de compétences
2. L'explication des différentes étapes d'une Validation des acquis de l'expérience (VAE), au travers d'une approche pragmatique (bottom-up) et accessible à un public migrant

Dans une approche par compétences (des processus de Copenhague et de Bologne), cet atelier cherche à faire valoriser ses compétences au travers d'apprentissages non formels et informels.

L'expérience migratoire est présentée comme un exemple d'apprentissage informel et non formel, en plus des apprentissages formels acquis par les emplois exercés. Tous ces apprentissages doivent être vus comme des atouts dans le marché du travail, et non comme des obstacles pour y accéder.

Un partenaire : la Cité des Métiers

La "Cité des métiers" a ouvert ses portes le 31 mars 1993 au sein de la Cité des sciences et de l'industrie, partant du constat que l'évolution des sciences, des techniques et des industries modifie l'ensemble des qualifications et des métiers.

Son originalité est d'associer douze partenaires de l'orientation, de l'insertion et de l'évolution professionnelle au sein d'une plate-forme répondant sur tous les aspects de la vie professionnelle, quel que soit le secteur d'activité concerné.

La Cité des métiers a labellisé à ce jour une trentaine d'espaces similaires. Le réseau des Cités des métiers s'est développé pour l'instant dans huit pays (France, Italie, Espagne, Portugal, Suisse, Canada, Chili, Maurice).

Depuis 2006, la Cité des Métiers propose des ateliers et des clubs pour accompagner de manière collective les personnes venues chercher une information (recherche d'emploi, formation, reconversion professionnelle, VAE, création d'activité...).

Les ateliers accueillent des participants « une fois ».

Les clubs accompagnent de manière plus régulière les participants et sont dédiés à l'échange de pratiques et d'expériences.

L'atelier proposé par l'iriv dans le cadre du Allinhe est devenu un club en décembre 2013.

Source : <http://www.cite-sciences.fr/fr/cite-des-metiers>

4.1.1 Difficultés rencontrées

- L'accès à la VAE reste très sélectif et finalement les gens peu qualifiés ne s'y engagent pas préférant initier d'autres démarches pour l'obtention d'un diplôme ;
- Le processus de la VAE est perçu comme étant plus long et plus risqué que celui d'une formation classique
- La question a été posée de savoir si le diplôme obtenu par la VAE est aussi valorisé que celui obtenu par une voie classique (même reconnaissance)
- Les publics migrants les moins qualifiés ont des difficultés à fournir les documents servant à prouver leur expérience, comme les contrats de travail, les diplômes, etc. ; cette difficulté ne se pose pas pour les plus qualifiés
- Les difficultés linguistiques sont un handicap pour les publics non francophones ; la maîtrise de l'écrit est un handicap pour remplir le formulaire ou le portfolio, pour les moins qualifiés francophones ou non francophones

4.1.2 Atouts d'une VAE pour un public migrant :

- Pouvoir valoriser le diplôme obtenu dans son pays d'origine en l'exprimant en termes de compétences sur le modèle des fiches présentées dans le RNCP ;
- Connaître le dispositif et le répertoire RNCP (démarche VAE) comme manière alternative de valoriser son parcours professionnel et sa qualification ;
- Savoir que l'on peut être soutenu par des professionnels et qu'il peut y avoir un soutien financier, par exemple de la part du Conseil région
- Dans le domaine de la langue, la démarche VAE permet aux candidats étrangers de connaître le vocabulaire des compétences, à partir de l'outil Migrapass

Profil des participants aux ateliers

L'atelier a été suivi par 39 personnes (56% femmes et 41% hommes) entre novembre 2012 et novembre 2013.

Les participants des ateliers sont issus de 14 nationalités, la France et la Colombie étant les pays les plus représentés. Les participants français souhaitent valoriser une expérience migratoire non reconnue sur le marché du travail français. Les participants nombreux d'Amérique Latine ont connu l'atelier par le biais de l'Union des Associations d'Amérique Latine.

Les raisons principales d'assister aux ateliers données par les participants – migrants sont:

- Une meilleure reconnaissance de son diplôme
- L'identification et la valorisation de ses compétences
- La recherche d'emploi
- Une meilleure valorisation de son cursus dans son pays d'origine et en France
- La valorisation d'une expérience migratoire

Les raisons principales d'assister aux ateliers données par les participants- professionnels travaillant avec des migrants sont:

- Un outil et une méthode pour accompagner des publics migrants sur le marché du travail
- Un outil et une méthode pour faire comprendre la démarche VAE à des publics migrants

Source : expérimentation réalisée par l'iriv à la Cité des Métiers (Paris, novembre 2012-décembre 2013)

4.2 Un outil adapté au public: le portfolio Migrapass

- Identifier son expérience** La première étape identifie les types d'expérience :
- Expérience professionnelle
 - Expérience sociale
 - Expérience migratoire
 - Autres expériences (personnelles et/ou éducatives)
- Décrire son expérience** La deuxième étape propose une description détaillée de l'expérience et du contexte/environnement, accès aux ressources, contraintes en apportant tout élément de preuve de la réalité de l'expérience.
- Traduire son expérience en compétences** En se basant sur son expérience, il faut dans une troisième étape l'exprimer en termes de compétences à partir de 12 compétences proposées :
1. Savoir réaliser une chose (plat, mur, chapeau...)
 2. Savoir gérer et organiser
 3. Savoir développer un projet migratoire
 4. savoir travailler en équipe
 5. savoir communiquer
 6. savoir développer des réseaux
 7. savoir collecter et utiliser des informations
 8. savoir surmonter une situation difficile
 9. savoir s'adapter à différents contextes culturels
 10. savoir transmettre son expérience
 11. savoir participer à une communauté
 12. savoir défendre ses droits
- Proposer un plan d'action** une candidature spontanée, une formation et/ou une validation des acquis de l'expérience (VAE)

Un outil développé dans le cadre du projet européen Migrapass

Initié par l'iriv avec Autremonde (France), le projet Migrapass est un projet européen Leonardo da Vinci (programme Former & Eduquer tout au long de la vie) qui associe cinq pays : la France (leader), l'Autriche, la Bulgarie, l'Espagne et le Royaume Uni. Classé premier à la sélection 2010 des projets Leonardo da Vinci-TOI ainsi qu'à l'évaluation finale en 2013.

Les objectifs concrets du projet Migrapass sont de proposer un portfolio accompagné d'une formation incluant une démarche collaborative pour valoriser les expériences singulières des migrants dont ils pourront se prévaloir sur le marché du travail.

Le portfolio leur permet d'identifier et de valoriser une expérience professionnelle acquise dans leur pays d'origine, leurs apprentissages non formels et informels (un engagement associatif ou solidaire) mais aussi de valoriser cette compétence unique liée à leur projet d'expatriation (partir, vivre, travailler dans un pays étranger).

Leur profil professionnel est enrichi de compétences particulières qui sont indispensables sur un marché du travail en pleine mutation où les capacités d'adaptation et la mobilité sont des atouts majeurs pour un parcours professionnel. La formation proposée s'inscrit dans une démarche collaborative qui correspond au public particulier des migrants. L'objectif du travail collectif est de sortir certains migrants d'un isolement ou d'une exclusion lié à leur statut d'étranger, qui induit un comportement d'auto-discrimination

Source : www.migrapass.eu et www.migrapass.net

4.3 Une stratégie : l'approche Allinhe

L'enseignement supérieur accessible à tous Une stratégie de la « porte ouverte » pour l'enseignement supérieur : comprendre que l'accès à un diplôme de l'enseignement supérieur est possible par le biais de la Validation des acquis de l'expérience

Une approche multi-publics Une approche pragmatique : savoir répondre aux attentes particulières du public considéré. Pour le public migrant, il est nécessaire de rappeler que ce dispositif n'est pas destiné aux nationaux mais qu'il est exigeant. Il faut bien identifier le diplôme/la certification qui correspond à son expérience. Il faut pouvoir justifier des « preuves » de son expérience (contrats de travail, diplômes obtenus dans son pays, attestations d'employeurs ou d'associations...)

Une meilleure information L'information est proposée par le biais des Antennes VAE ou Points conseils (dont les coordonnées sont diffusées par le biais des conseils régionaux) mais aussi par le biais de la Cité des Métiers de Paris (pôle Changer sa vie professionnelle) et son réseau sur tout le territoire français. Les agences de Pôle emploi proposent également des ateliers VAE.

La VAE accessible à tous Un accompagnement est possible pour des publics migrants notamment par des organismes de formation (par exemple Astrolabe). Une prise en charge est proposé à titre individuel (par exemple par le Fongecif) ou comme salarié par le biais de la formation continue (par le biais d'OPCA par exemple).

Un organisme clé à connaître en France : la CNCP

Les certifications susceptibles d'être reconnues par la VAE sont celles figurant dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) : diplômes, titres, certificats de qualification professionnelle. Il est important de bien choisir la certification visée pour qu'elle corresponde réellement aux compétences acquises avec les années. Ce répertoire est accessible à partir du site de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP). Il est enrichi chaque année de nouveaux diplômes et de nouvelles certifications.

Source : www.cncp.gouv.fr

Les 5 étapes d'une VAE réussie

1. L'information conseil et l'orientation vers l'organisme valideur (organisme qui délivre le diplôme ou la certification correspondant à son expérience)
2. La demande de recevabilité administrative (dossier à remplir et pièces à joindre comme contrats de travail, attestations...) pour vérifier que l'expérience du candidat est appropriée au diplôme/à la certification visée. Le candidat remplit le livret 1 avec son parcours professionnel, la description de ses principales activités. Il joint ses contrats de travail, attestations... prouvant les 3 ans d'expérience professionnelle.
3. L'accompagnement à la préparation de la validation (constitution du dossier de présentation...)
4. La validation du dossier de présentation (devant un jury)
5. L'accompagnement post-jury suite à une validation partielle

Source : <http://www.fongecif-idf.fr/> & candidate à la VAE

5. Une formation pour les conseillers – Allinhe

L'objectif de la formation pour les conseillers en VAE proposée par le projet Allinhe est qu'ils puissent avoir une approche par la compétence et qu'ils connaissent la démarche demandée dans le cadre d'une VAE.

- Ils sauront utiliser un outil qui soit adapté au public soutenu (le portfolio Migrapass pour un public migrant).
- Ils sont conscients de la responsabilité qui leur incombe.
- Il est fortement conseillé qu'ils aient eux-mêmes testé une démarche VAE ou en tout cas une évaluation de leurs compétences (par exemple dans le cadre d'un bilan de compétences).
- Ils connaissent toutes les étapes à suivre dans le cadre d'une VAE
- Ils ont identifié leurs propres compétences
- Ils ont intégré les critères pour évaluer si une compétence est ou non acquise et son niveau d'acquisition
- Ils sont capables de l'expliquer aux candidats à la VAE
- Ils savent guider intelligemment les candidats au travers des différentes étapes

Le programme de formation suivant leur est proposé :

- Module 1 : vers une compétence de conseiller
- Module 2 : l'approche portfolio
- Module 3 : l'entretien de base avec les candidats
- Module 4 : la compétence d'évaluateur
- Module 5 : la synthèse des expériences acquises
- Module 6 : le rapport d'évaluation
- Module 7 : le rôle de guide

La méthode suivante est proposée : cours et devoirs à la maison entre les modules de formation proposés.

Compétences requises pour être un bon conseiller

Les compétences suivantes sont requises pour être un bon conseiller en VAE

- Savoir gérer
- Savoir présenter
- Savoir apprendre
- Savoir guider
- Savoir susciter l'engagement et la conviction ;
- Savoir se comporter de manière professionnelle ;
- Savoir susciter l'attention et la compréhension
- Agir avec éthique et intégrité
- Savoir gérer en s'adaptant aux besoins et aux attentes des stagiaires

Les rôles à jouer par les conseillers en VAE sont les suivants :

- Porte-parole (speaker)
- Chef (leader)
- Entraîneur (coach)
- Organisateur (organizer)
- Conseiller (advisor)
- Développeur (developer)

Source : Ruud Duvetkot, Inholland University for the Allinhe on the basis of Kappe, R, Smits, R & Bekker, E (2011) *The training model for assessors of Inholland University Amstelveen, Inholland /ECI*

6. Ont participé au projet Allinhe en France

iriv– Institut de recherche et d’information sur le volontariat www.iriv.net

Cité des Métiers, <http://www.cite-sciences.fr/fr/cite-des-metiers/>

DAVA, <http://gipfcip.scola.ac-paris.fr/vae/>

Uniformation, <http://www.uniformation.fr>

Astrolabe, <http://www.astrolabeformation.org>

Fonds d’assurance Formation du Travail Temporaire, <http://www.faftt.fr>

Personnes ressources

Diomar Gonzàlez S., Psychologue, chercheuse– membre de l’autre Sud- La Tribu-administrative de l’iriv

Michele Bien, Formatrice, bénévole dans le cadre des ateliers Cité des Métiers

Véronique Daragon, candidate VAE

Marie-Jeanne Thibault, bénévole dans le cadre des ateliers Cité des Métiers

Randjia Mekkaoui, médecin microbiologiste, chercheuse, bénévole dans le cadre des ateliers Cité des métiers

Institutions

CNCP, Commission nationale de la Certification professionnelle-
<http://www.cncp.gouv.fr/>

Ministère de l’Education nationale -
<http://www.education.gouv.fr/pid29102/la-reussite-educative.html>

Conseils régionaux- <http://www.arf.asso.fr/>

Fongecif (antennes régionales) notamment Ile de France

En Europe : CEDEFOP- Centre européen pour le développement de la Formation professionnelle <http://www.cedefop.europa.eu/>

Organisations sensibilisées grâce au réseau Cité des Métiers

Académie de Paris, <http://www.ac-paris.fr/>

Boutique de gestion de Paris, <http://www.bgparif.com/>

Centre INFFO, <http://www.centre-inffo.fr/>

CIO Mediacom, http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_365434/centre-d-information-et-d-orientation-mediacom

CNAM, <http://www.cnam.fr/>

CNED, <http://www.cned.fr/>

CESi, www.cesi.fr

DAFPIC / GRETA, <http://www.education.gouv.fr/cid50753/la-formation-continue-des-adultes-a-l-education-nationale.html>

DAVA, <http://gipfcip.scola.ac-paris.fr/vae/>

FONGECIF-IDF, <http://www.fongecif-idf.fr/>

association RIVES , <http://www.rives-aso.com/index.php?page=l-association>

Pôle EMPLOI, <http://www.pole-emploi.fr/>

7. Bibliographie et sitographie

Duvelot, Ruud (ed), *Managing European diversity in lifelong learning. The many perspectives of the Valuation of Prior Learning in the European workplace*, HAN University, Foundation EC-VPL&Hogeschool van Amsterdam, 2007
(téléchargeable sur <http://allinhe-france.blogspot.fr/>)

Halba, Bénédicte, *Gestion du bénévolat et du volontariat*, Editions De Boeck, Bruxelles, 2006

Halba, Bénédicte, "The Validation of competences- a key issue to enhance access to Higher Education"
Journal of Educational Sciences, Review publié par l'Université de Timisoara et l'Institute of Romania for Education for Adults (IREA) n°2- 2012, Timisoara Roumanie
(téléchargeable sur <http://allinhe-france.blogspot.fr/>)

Site du projet Allinhe: www.allinhe.eu

Blog français du projet Allinhe: <http://allinhe-france.blogspot.fr/>

Ben Moussi-Le Gal, L., *Validation des Acquis de l'Expérience. Retour d'expériences à l'université*. Paris: L'Harmattan, 2008

Boutinet, J-P., *L'ABC de la VAE*, Collection Éducation-Formation (ERES), 2009

Gazava, M., *La VAE, valoriser son expérience par un diplôme: les atouts de la VAE pour votre parcours professionnel, le diplôme adapté à votre projet, les démarches, le financement*, Vuibert, 2003
Josse, C., *Réussir sa démarche de VAE. Monter les dossier, passer l'entretien*, Ed. Dunod, Collection Efficacité Professionnelle, 2011

Leplatre, F., "La validation des acquis de l'expérience en pratique", dans *Actualité de la formation permanente*, n°182, 2003

Mayen, P., Pin. J-P., "Conditions et processus d'engagement en VAE", dans *Revue Formation emploi*, 2013/2, n°122, Editeur Céreq

Rivoire, D., Schaeffer. E., *Génération VAE. De l'expérience au diplôme*, Paris: Studyrama, octobre 2012

FONGECIF-IDF, <http://www.fongecif-idf.fr/>

Legifrance:
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEX000000408905&dateTexte=&categorieLien=id>

Ce guide est destiné à une meilleure connaissance de la validation des acquis de l'expérience (VAE) :

- Pour les publics migrants ;
- Pour les professionnels travaillant avec des migrants ;
- Pour les conseillers chargés de la VAE qui s'adresseraient à des publics migrant.

Il a été développé dans le cadre du projet européen Allinhe, initié par l'Université Inholland, dans 8 pays européens, par le partenaire français, l'Institut de recherche et d'information sur le Volontariat (iriv)



L'iriv remercie la Cité des Métiers de lui avoir permis d'expérimenter le projet auprès de publics migrants/ou ayant un parcours migratoire, par le biais des ateliers proposés de novembre 2012 à novembre 2013, devenus Club en décembre 2013.

